

GAP 2023/2024 – Travail de Maturité
Zina Balmer (sujet 2)

Conception et création d'un spectacle d'arts vivants

Ce travail de maturité propose aux élèves de créer une œuvre destinée à être représentée en public (pas de vidéo). Cette œuvre peut être une création personnelle ou tirée d'une réalisation existante. Elle peut être théâtrale, musicale, dansée etc...

Les élèves devront s'impliquer artistiquement dans leur sujet, déterminer et argumenter dans un dossier leurs choix artistiques et aborder tous les éléments constitutifs d'un spectacle. Chaque représentation doit au moins durer 45 minutes et comporter une réflexion, un fil rouge. Une suite de chansons, de pièces musicales, de textes récités ou de mouvements bien réalisés ne constitue pas un réel travail de maturité à moins que le travail créatif consiste en l'écriture des partitions, des paroles, de la mise en scène et de la chorégraphie, mais, même dans ce cas, cette invention doit être soutenue par un point de vue, une intention personnelle. Le processus de création sera valorisé et évalué.

Ce TM peut être effectué en binôme.